L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 8 JANVIER 1851.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE. No. 88, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Liquidation.

NOUVELLE-ORLEANS: MERCREDI MATIN, 8 JANVIER.

AVIS JUDICIAIRES.

No. 234.—*ACTE*—Relatif à la publication de avis dans la paroisse d'Orléans.

SECTION 1re.—*Il est décrété, &c.*—Que à dater du 1er janvier 1851 tout acte conquérant l'autorité de la loi, ou servant publiés dans la paroisse d'Orléans en vertu d'ancienne loi, ordre de Cour ou ordonnance municipale, devront l'être en français et en anglais, pour le nombre de fois et pendant le temps prescrit par les lois existantes, dans un ou plusieurs journaux, le dit journal appartenant au défendeur dans les cas de saisie et vente, et aux parties intéressées dans les autres cas, ou un sheriff ou tout autre officier, selon le cas, lorsque le défendeur ou les autres parties intéressées manqueront ou négligeront de faire leur propre choix. Bien entendu que toutes avis en français seront insérés dans un journal qui se publie en français et en français.

SECTION 2DE.—*Il est de plus décrété, &c.*—Que toutes lois ou parties de lois contraires au présent acte sont et demeurent abrogées.

Approuvé 20 mars 1850.

JOSEPH WALKER, *Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.*

NOTRE FEUILLETON.

Nouvel arrangement des Matières.

Notre feuilleton sera désormais publié en pâte de la deuxième page de l'*Abeille*; il occupera aux petites colonnes équivalant à plus de deux colonnes ordinaires du journal, et sera séparé des autres par un filet double, à la façon des feuilles françaises. Cette nouvelle disposition nous est impérieusement commandée par l'abondance des avis dont le nombre tend chaque jour à s'accroître. L'aspect matériel du journal y gagnera d'abord, et nous pourrons même par ce moyen donner une plus grande quantité de matières, lorsque la circonstance l'exigera. Les nouvelles d'Europe, les procès-verbaux des Conseils et les feuilletons très courts continueront à paraître dans la première page; les romans de longue haleine, les ouvrages importans, tel que ceux que nous publions en ce moment, seront insérés à la deuxième page.

Nous observerons qu'à l'avenir l'annonce des spectacles, y compris celle du théâtre d'Orléans, paraîtra à la 2me page, au dessous du feuilleton. Cette partie de notre feuille sera en partie consacrée aux avis de mode, de librairie, et tout ce qui tient de loin ou de près au domaine des arts.

ELECTION D'UN SÉNATEUR.

Cette 15 de ce mois que doit avoir lieu l'élection d'un sénateur en remplacement de M. Jonas Beube, qui a perit victime de l'explosion de l'*Anglo-Norman*. Nos adversaires s'organisent déjà pour le jour de la lutte et paraissent pleins de confiance. Les whigs cependant ne nous semblent pas disposés à laisser le champ libre aux locofocos. Nous n'avons qu'un mot à dire le Sénat, M. Cyprien Dupont; la réussite dépend en grande partie du choix qu'en feront les représentans nos suffrages sur un homme d'initiative, et surtout sur un homme d'initiative populaire, et certain nous sera sans doute favorable. Aujourd'hui il ne suffit pas d'envoyer dans les assemblées législatives ce que l'on appelait autrefois des hommes vertueux. Et qu'y fontils, sinon balbutier aux corneilles? Autre temps, autres mœurs. Si nous ne craignions d'employer un langage trop vulgaire, nous dirions qu'il ne nous faut pas à la législature de vieux toupets. Le pays marche à pas de géants dans la carrière du progrès: des législateurs podagres et goutteux se laisseraient bien vite distancer. En avant, donc! être décornaire notre mot d'ordre. Le vœu de peuple exprime sa volonté, qu'il attend en qui a tort, il faut que sa volonté soit respectée. Il y a aussi la routine, la détestable routine qui arrête l'essor de la prospérité matérielle, qui use l'énergie des citoyens entraînés. Dans un pays neuf les hommes et les choses changent vite, le lendemain ne ressemble guère au jour précédent, et les événements d'hier retentissent encore qu'ils appartiennent déjà à l'histoire.

Nous protestons contre l'immobilité et nous serons désolés de voir nos honorables transformés en borne. Le maintien du *statu quo* est souverainement absurde dans un pays qui, dans le courtiers vieille de soixante-dix ans, s'est élevé à la hauteur des plus puissans royaumes de la terre. Nos conditions d'existence ne sont pas celles des autres peuples. A nous il faut le changement que amélioration et qui perfectionne, en tout ce qui est supérieur à la tradition. La tradition doit rester à pas le temple de l'implantation des hommes. Les événemens marchent, les institutions se modifient, les idées se transforment, et malheur à celui qui frappant le sol du pied y établit sa tente et se croit arrivé au but. Il faut faire que la compromis plus d'une renommée et détruit plus d'une espérance.

Ainsi donc, la prudence est une qualité indispensable au législateur; sans doute, avant de décréter il faut songer au moyen de remplacer ce qu'on veut supprimer; mais ce ne saurait être un prétexte pour le présent, d'en traner à perpétuité le statu quo et s'y enfouir et de s'y perdre; est-ce une raison de s'y attacher comme l'huître à son rocher, et, renonçant aux destinées grandioses qui se ouvrent pour nos nations actives et vigoureuses, de s'incruster dans un ordre de choses qui ne nous intéresse plus?

Mais alors ce serait le règne du bonnet de coton, touchant emblème de l'inertie et de l'immobilité! L'éternelle somnolence ne convient pas à un peuple jeune et vigoureux; il faut à cette triste role de mollusques.

Donc, lachons d'envoyer à la place de M. Beube un homme qui le vaille et qui s'occupe activement de nos intérêts. M. Beube n'appartient pas à notre parti; mais nous n'hésitons pas à dire, sa mort est une perte véritable pour la Législature, pour l'Etat, et surtout pour la Nouvelle-Orléans qu'il représentait au Sénat. Il en fut dans l'avenir de la Louisiane, il recule devant aucune des réformes qu'on ne réclame le peuple et est exercé son ima par plus grand bien de tous.

Il y a parmi les whigs beaucoup d'hommes qui ne lui sont certes pas inférieurs et qui jouissent de la confiance de leurs concitoyens. Choisissons notre candidat parmi ceux-là et soutenons-le ensuite de tous nos efforts. Que l'élu ne soit pas seulement un whig, mais un citoyen entreprenant, un homme d'initiative, un réformateur courageux. Les législateurs de cette trempe sont malheureusement trop rares.

CÉLÉBRATION DU 8 JANVIER.

L'anniversaire de la bataille du 8 janvier sera célébré cette année avec une pompe presque inaccoutumée, s'il faut en juger par les préparatifs qui ont été faits. La solennité, si elle n'est propice, sera la plus brillante à laquelle nous aurons assisté depuis longtemps. Le cortège militaire et civique se formera à onze heures sous les ordres du colonel Labuzan, et se mettra en route de la rue du Canal où toutes les compagnies de la Légion doivent se rendre. Le programme indique les rues que le cortège parcourra. Arrivée à la Place Lafayette, la colonne fera halte et M. H. W. Palfrey, vétéran de 1814-15, prononcera un discours.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE.

Une assemblée publique a eu lieu hier soir, à la Bourse St-Louis, pour aviser aux moyens d'ériger un monument au général JACKSON, le héros de la glorieuse bataille de 8 janvier, gagnée sur les Anglais près de la Nouvelle-Orléans.

L'assemblée ayant été appelée à l'ordre par M. Anthony Fernandez, vétéran de 1814—15, le lieutenant-gouverneur Plauché, a été désigné comme président, et un grand nombre de citoyens respectables ont siégé comme vice-présidents.

Le général Plauché ayant expliqué le but de cette réunion, une motion a été faite de fixer mardi prochain comme le jour où devra se tenir l'assemblée générale. Un comité a été nommé pour prendre les dispositions nécessaires.

A cette assemblée se trouvaient présents: le gouverneur Walker, le maire, et le recorder Genois.

Plusieurs discours ont été prononcés: deux du gouverneur Walker, de M.M. Marigny, Shie de (de Terrebonne) et Christy ont été vivement applaudis.

SUCCESSION McDONOGH.

Nous apprenons avec plaisir que la ville de Baltimore a accepté les résolutions du gouvernement par les trois Municipalités de la Nouvelle-Orléans au sujet de la succession McDonogh. La ville de Baltimore opère actuellement l'affaire aux soins des quatre avocats qui représentent la Nouvelle-Orléans, savoir M. Preaux, Rostiles, Graibe et Hunt.

ARRIVÉE DU NIAGARA.

(DEPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE)

Baltimore, 3 janvier.

Le steamer *Niagara* est arrivé à Halifax ce matin. Son pont était couvert de glace. Il avait à bord quarante-un passagers.

Les affaires d'Allemagne prennent décidément une tournure pacifique. Le général Labitte et lord Palmerston ont résolu d'ouvrir des conférences à Dresde afin de modifier les dispositions prises à Vienne relativement au partage du territoire.

Le 21 décembre, les prix du coton ont enregistré à Liverpool une hausse de 1/8 à 1/4 d. Les ventes de la semaine se sont élevées à 45,000 balles dont 45,000 ont été prises par spéculateurs. Les cotons sont fermes à Liverpool, et on prévoit une hausse à la bourse.

THÉÂTRE D'ORLÉANS.—Les répétitions du *Songe d'une Nuit d'Eté* sont terminées et la première représentation est fixée à demain. La pièce a été montée avec un soin extrême et ne peut manquer d'obtenir ici le succès qu'elle a eu à Paris. La salle sera comble.

CONCOURT AU PROFIT DES ORPHELINS.

Un grand nombre d'amateurs et d'artistes de notre ville ont organisé un concert qui doit avoir lieu ce soir dans la salle de l'Armory, Seconde Municipalité. Le produit de la soirée sera consacré aux orphelins. A l'attrait de plaisir se joindra la satisfaction d'accomplir une bonne œuvre. Il y aura cinquante exécutans, dont vingt-quatre dames et vingt-six hommes; voilà déjà deux mois qu'ils répètent les morceaux qui doivent être chantés. C'est M. Corto qui dirigera les chœurs et l'orchestre. Quant au programme il suffit de jeter un coup-d'œil s'apercevoir sur l'annonce que publient les journaux pour qu'un tact parfait a présidé à sa composition. Il renferme entre autres morceaux l'ouverture de la Sémiramide, le duo de Lucie, la prière de Joseph, le sextuor de Lucie, le grand air de Robert le Diable, l'ouverture de Guillaume Tell, le chœur et le grand air de Jérusalem, le duo d'Anna Bolena et le serment d'Athalie par M. Corto. La salle sera comble et la fête charmante.

EXPOSITION UNIVERSELLE.

Nous voyons par un avis de M. Lucien C. Duncan que le comité chargé d'expédier à l'Exposition Universelle de Londres les envois de la Louisiane, doit tenir une dernière séance après-demain, 10 du courant, à midi. Le comité fixera sans doute l'époque où les objets destinés à l'Exposition devront être expédiés à Londres.

UNE CROISIÈRE MALHEUREUSE.—Le navire de guerre américain *Preble* vient d'arriver à New-York, de retour de sa croisière des Indes Orientales. Sur 145 hommes dont se composait d'abord son équipage, six seulement sont revenus aux Etats-Unis. Les autres ont succombé aux maladies.

LA ASIE AUX ÉTATS-UNIS.—D'après des relevés officiels dont une correspondance de Washington donne le résumé, dit un journal de New-York, le nombre des hommes inscrits sur les rôles de la milice aux Etats-Unis s'élève à 2,006,005. L'Etat qui figure pour le chiffre le plus considérable est la Pennsylvanie, bien qu'elle ne vienne qu'en second rang pour la population: elle a 276,070 miliciens, tandis que l'Etat de New-York n'en a que 201,452. Viennent ensuite l'Ohio, 176,455;—la Virginie, 124,203;—l'Indiana, 120,219;—le Massachusetts, 101,781;—le Kentucky, 86,529;—la Caroline du Nord, 79,448;—le Tennessee, 71,252;—le Missouri et le Michigan ont chacun au-delà de 60,000 hommes; le Connecticut, la Géorgie, la Caroline du Sud, l'Indiana, en ont de 54 à 55,000;—le Maine, le Maryland, l'Alabama, la Louisiane, le Mississipi, de 43 à 47,000;—le New-Jersey, 39,000;—le Wisconsin, 33,000;—le N. de Hampshire, le Vermont, de 23 à 29,000, —le Texas, 19,776;—l'Arkansas, 17,137;—le Rhode-Island et la Floride de 12 à 13,000; enfin le Delaware qui vient le dernier sur la liste, 9,229.

MASSACHUSETTS.—M. N. P. Banks, démocrate, a été nommé speaker de la Chambre des Représentans du Massachusetts. Il doit son triomphe à la coalition des locofocos et des free soilers.

NEW-HAMPSHIRE.—Les démocrates du 2ème district du New Hampshire viennent de désigner l'honorable CHARLES R. PEASLEE comme leur candidat pour le Congrès.

LA VEUVE DU CONDAMNÉ WEBSTER.—La veuve du professeur Webster, exécuté pour avoir assassiné le docteur Parkman, vient de recevoir des habitans de Boston un témoignage de sympathie qui a dû lui être sensible. On sait qu'une souscription avait été ouverte en sa faveur immédiatement après l'exécution de son mari. Le comité à qui les fonds ont été remis en a affecté une partie à l'achat d'une belle maison située dans Ash street. Mme Webster, qui n'avait aucune ressource, s'y est transportée immédiatement avec ses deux filles. Grâce à la sollicitude des Bostoniens, la malheureuse femme, déjà si éprouvée, échappera au moins aux atteintes de la misère.

UN NOBLE MARCHAND DE CIGARES.—Le comte Dembinski, un des héros de la guerre de Hongrie, est en ce moment à New-York où il a ouvert une petite boutique de cigares. Il a été obligé de recourir à cette dure extrémité pour subvenir aux besoins de sa famille. La comtesse Dembinski, sa femme, est née princesse de Czartoriska.

NICARAGUA.—Les dernières nouvelles de Nicaragua nous apprennent qu'à la date du 18 novembre, les ports de San Salvador étaient bloqués par les Anglais et que ceux du Nicaragua étaient également menacés. Cette mesure de rigueur a été prise par le consul anglais, M. Chatfield, à la suite d'un démêlé avec les autorités. Aux dernières dates environ mille Américains se trouvaient à Leon de Nicaragua.

SINISTRES.—Le bruit courait à Buffalo ces jours derniers que les bateaux à vapeur *Napoléon* et *Indépendance* s'étaient perdus sur le lac Supérieur.

Chronique Locale.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Avant hier, lundi, a eu lieu dans la 3e municipalité, une élection pour nommer un membre du Conseil-General en remplacement de M. Vandergrift, démissionnaire. M. G. de Pauly a obtenu la majorité des suffrages et a été conséquemment élu. Il était difficile à la 3e municipalité de faire un meilleur choix. M. de Pauly possède à un haut degré les qualités qu'on doit l'administrateur, et les intérêts de ses commettans ne périclideront pas entre ses mains.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Ce soir première représentation du drame qui a eu partout une si grand succès: *North and South* ou *New-Orleans and New-York*. On commencera par le charmant: *Scenes from life or an unprotected female.*

AFFAIRE HENDERSON.—L'affaire du général Henderson, accusé d'avoir pris part à l'expédition de Cuba, ne pourrait devant le recorder Genois pour avoir complète le repos public. Le recorder les a tous envoyés à la maison de travail.

VOL.—Delphine, esclave du major Gloyd, a comparu hier devant le recorder Genois, sous l'accusation d'avoir volé une pièce d'or de $10 appartenant à Jane Wade. L'affaire n'a pas encore été examinée.

—Un mandat d'amener a été lancé lundi, à la requête du gouvernement du Mississipi, contre Young D. Allen qui a été immédiatement arrêté par le capitaine Forno. Allen est accusé de vol.

ABUS DE CONFIANCE.—John Daly comparaissait hier devant le recorder Caldwell sous la prévention d'abus de confiance. L'instruction a été différée.

ENQUÊTE.—Le coroner a tenu hier une enquête sur le corps d'un nommé Gayetano Montoch, âgé de 30 ans, italien de naissance. Le jury a déclaré qu'il était mort des suites d'une blessure qui lui avait été faite dans la poitrine par une personne dont on ignore le nom.

VOL DE LAINE.—Thomas Fitzsimmons a été arrêté lundi soir dans la 1re Municipalité, pendant qu'il enlevait de la table de M. Grisselle, au marché à la viande, un beau morceau de bœuf. Le prisonnier a été renvoyé pour devant la 1re Cour de District.

BRIS DE PAIX.—D. Thinnez et Wm Bell ont été mis à l'amende par le recorder Genois, le premier à $25 et le second à $10 pour s'être battus et avoir troublé le repos public. Nil'un ni l'autre ne pouvant payer, ils ont été envoyés à la maison de travail, Thinnez pour un mois et Bell pour quinze jours.

RENVOYÉ SUR LA PLAINTE.—Albert Dreher, qui avait été arrêté il y a quinze jours dans la 1re municipalité, pour détournement de fonds, a été examiné hier par le recorder Genois, et déchargé de la plainte.

—Une fille a eu lieu hier matin à l'encoignure des rues Ste Anne et Royale, entre deux individus dont l'un nommé Sparkell et L. Antoine Barcelona. Ce dernier a reçu des coups de poignard blessures graves et a été transporté dans un état de "bouche-chiffe." Il est actuellement dans un état désespéré, et le recorder a lancé un mandat d'arrêt contre Sparkell.

RENVOYÉ.—Wm Jones qui avait été arrêté il y a quelques jours, dans la 1re municipalité, comme vagabond, a été relâché par le recorder Genois, faute de preuves suffisantes.

—Patrick Hogan a été arrêté dans la 3e municipalité sous prévention d'avoir mis de la fausse monnaie en circulation.

VOL.—Abraham Wells a été accusé d'en avoir. Il comparaîtra vendredi devant le recorder Caldwell.

L'ANGLETERRE ET L'ALLEMAGNE.

Le général Radowitz, qui était rendu à Londres *pour étudier le système d'hostilité* européenne ayant été reçu par la reine en chaleur dans la présentation ministérielle, le *Times* publie, au sujet de cette faveur insolite, un article que nous croyons devoir reproduire comme se rattachant directement à la question d'Allemagne.

"C'est au général de Radowitz plus qu'à aucun autre homme (le roi de Prusse excepté peut-être) que nous dû les dangers actuels de l'Allemagne et de l'Europe. C'est lui qui a mis la paix de l'Europe à la merci d'une population armée; c'est lui qui a enflammé l'imagination des peuples, qui a poussé l'Etat et de la nation tout entière dans des combinaisons anti-européennes; c'est lui qui, en appelant la landwehr, a coupé toute ligne de retraite. Lequel de ces services vaut au général de Radowitz l'honneur d'être reçu de la reine d'Angleterre?

"Dans une horreur pour la présomption et l'iniquité qui ont amené ces formidables résultats, nous espérons que si l'auteur de ces maux a été jeté par quelque accident sur nos plages, il saura apprécier combien profondément sa politique et son caractère sont condamnés par le peuple anglais, et s'il a été reçu en haut lieu, qu'il a trouvé le même dévouement anglais à la loyauté et à la paix, et la même aversion pour les intrigues des petits princes d'Allemagne. Nous n'ignorons pas que l'on a quelquefois abusé au dehors des liens de famille existant entre Espoir de la reine Victoria *et certains partisans de l'union prussienne*; mais les intérêts ou prédilections de ces étrangers dans les affaires de leur pays ne peuvent avoir aucune influence sur la politique de l'Angleterre, et l'on ne saurait faire une plus grande insulte au caractère de l'illustre personnage qui question que de supposer qu'en présent le rang et les devoirs de prince anglais, il puisse jamais faire retour aux querelles disputes dont il est écarté.

"Mais sur le continent, où les devoirs et pouvoirs relatifs d'une souveraine constitutionnelle et de son ministère sont encore imparfaitement définis, où les intérêts d'une dynastie peuvent jouer un plus grand rôle qu'elles ne le peuvent faire en Angleterre, et l'on peut facilement conjecturer que la Cour de Berlin a compté sur quelque influence de cette nature pour combattre la censure, sévère et sérieuse, qui a été prononcée par l'opinion publique de l'Angleterre et par le gouvernement anglais. Inutile d'ajouter que de telles causes seront infructueux et même préjudiciables à ceux qui les tentent. Les mêmes que les opinions différentes en Angleterre, toutes ces opinions ici doivent être basées, non sur des prédilections allemandes, mais sur les principes anglais; non sur l'influence étrangère, mais sur le devoir national."

UN MALHEUR AU THÉATRE.—Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*:

La représentation de la famille Ravel a été troublée mardi soir par un accident déplorable, dont a été victime une des artistes les plus gracieuses et les plus aimées du public que compte cette compagnie si populaire.

On donnait la *Fête Champêtre*. Dans cette pièce, Mlle Adelaïde Dhiman se montre à la fenêtre dominant sur la scène et à laquelle elle arrive par le moyen d'une échelle placée à l'intérieur de la coulisse. Par un hasard fatal, l'échelle se trouvait en sort la proximité du bec de gaz, vers lequel le mouvement de la jupe du danseuse pour se pencher en avant fit brûler une jupe. Aussitôt, le feu se communiqua à ces étoffes légères et Mlle A. Lehman se vit, en moins d'une seconde, enveloppée par les flammes.

Malgré la douleur et l'imminence du danger, elle eut le courage de ne point pousser un seul cri et la présence d'esprit de se jeter à terre au lieu de chercher à fuir: cette circonstance et un mouvement instinctif qui lui fit porter ses mains au visage ont empêché le malheur d'être aussi complet qu'il eût pu et devenir. Telle qu'elle est, néanmoins, les conséquences de l'accident ne sont encore que trop funestes. Avant qu'on ait pu parvenir à étouffer le feu et à lui arracher ses vêtemens enflammés, l'infortunée jeune fille avait les jambes, les bras et une partie du corps profondément brûlés. La jeune scène a été presqu'entièrement préservée par son costume de velours, en même temps que les yeux et la figure étaient couverts d'une infinité, ainsi que nous l'avons dit tout à l'heure.

Les atteintes ont été assez graves pour mettre la victime Mlle Lehman sérieusement en péril pendant deux jours. Les médecins n'osent même pouvoir autoriser sa translation que dans la journée du lendemain mercredi. Actuellement cependant, nous avons-nous, hors de danger. Il est même permis d'espérer une guérison complète, qui laissera à peine subsister quelques traces de cette catastrophe.

MM. François Ravel et Marzetti ont reçu d'assez fortes brûlures en tâchant de venir au secours de la malheureuse victime.

Le public, en apprenant le malheur qui vient de frapper une de ses plus aimées du public qui compte cette compagnie si populaire.

On donnait la *Fête Champêtre*. Dans cette pièce, Mlle Adelaïde Dhiman se montre à la fenêtre dominant sur la scène et à laquelle elle arrive par le moyen d'une échelle placée à l'intérieur de la coulisse. Par un hasard fatal, l'échelle se trouvait en sort la proximité du bec de gaz, vers lequel le mouvement de la jupe du danseuse pour se pencher en avant fit brûler une jupe. Aussitôt, le feu se communiqua à ces étoffes légères et Mlle A. Lehman se vit, en moins d'une seconde, enveloppée par les flammes.

Malgré la douleur et l'imminence du danger, elle eut le courage de ne point pousser un seul cri et la présence d'esprit de se jeter à terre au lieu de chercher à fuir: cette circonstance et un mouvement instinctif qui lui fit porter ses mains au visage ont empêché le malheur d'être aussi complet qu'il eût pu et devenir. Telle qu'elle est, néanmoins, les conséquences de l'accident ne sont encore que trop funestes. Avant qu'on ait pu parvenir à étouffer le feu et à lui arracher ses vêtemens enflammés, l'infortunée jeune fille avait les jambes, les bras et une partie du corps profondément brûlés. La jeune scène a été presqu'entièrement préservée par son costume de velours, en même temps que les yeux et la figure étaient couverts d'une infinité, ainsi que nous l'avons dit tout à l'heure.

Les atteintes ont été assez graves pour mettre la victime Mlle Lehman sérieusement en péril pendant deux jours. Les médecins n'osent même pouvoir autoriser sa translation que dans la journée du lendemain mercredi. Actuellement cependant, nous avons-nous, hors de danger. Il est même permis d'espérer une guérison complète, qui laissera à peine subsister quelques traces de cette catastrophe.

MM. François Ravel et Marzetti ont reçu d'assez fortes brûlures en tâchant de venir au secours de la malheureuse victime.

Le public, en apprenant le malheur qui vient de frapper une de ses plus aimées du public qui compte cette compagnie si populaire.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No. UN.

Séance de lundi, 6 janvier 1851.

Le Conseil devant s'assembler ce jour, conformément à l'ajournement, une demi heure après l'heure fixée, le secrétaire ayant appelé les membres à l'ordre, le secrétaire l'était absent, sur motion de M. Guiquel, M. Reynes, secrétaire, a été excusé, et M. Michel nommé secrétaire par intérim.

Le recorder ayant officiellement mis en route, M. Bonneval, Fabre Guiquel, Lanata, Laughlin, McAlpin, Kanouse et Bik.

Absents: MM. Blanque, Clark, Lynd, Derbès, Dupre, Hagan, Johnson, Mary, Mordi—8.

Faute de quorum, le Conseil s'est ajourné à lundi 13 courant, à 4 heures P. M.

E. A. MICHEL, Secrétaire par interim

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI SOIR, 7 JANVIER 1851.

Les avis d'Europe sont arrivés aussi favorablement que nous l'avions prédit. Ceux venus aujourd'hui par le Niagara, annoncent une nouvelle hausse sur le marché au coton de Liverpool, de ⅛ d. ⅛ d. ont eu un bon effet sur notre place. Nos prix ont haussé de ¼ cent et les ventes ont été de 8000 balles prises principalement pour l'Angleterre. Nous cotons les middling, 13½ @ 13¾ cts la liv. et good middling, 13¼ @ 13½.

Il a été fait 350 ventes sur place et 65 prises en plein. Le fait s'est payé 5¼ @ 5½ cts la liv. 600 barils mélasses ont été vendus de 24¼ @ 24½ cts le gallon.

Environ 400 barils de farine ont trouvé preneurs à $4 35 @ $4 37½, la plus grande partie qualité Ohio. Le maïs se vend de 68 à 70 cts le boisseau.

Point de changement dans le cours des provisions.

Le whiskey s'est vendu, le rectifié, à 27½ cts le gallon.

Le taux du change n'a pas varié.

Le fret est le même.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS—

Steamship Martha Hoffman, Smith, pr New-York.
Navire Ben King, Gray, pr Liverpool.
George Evans, Goullard, pr le Havre.
Barque Minerva, Urgeil, pr Barcelone.
Brick Charina, Davis, pr Barcelone.
Goelette Tallahassee, West, pr St Marks.

—ARRIVÉS—

Goelette Jenny Lind,——, d'Apalachicola.

—STEAMBOATS—

St James, Power, de Lafourche.
J T Donwell, Lanoje, de la Balize.
Empire, Meekin, de Louisville.
Rockaway, Davis, de Shreveport.
Express, Hayhi, de Pittsburgh.
Duck, Prescott, de Lafourche.

—MEMORANDA—

Charleston, 30 déc—Arrivée, goelette Geo C Gibbs, Gibbs, de la N-Orléans.
Philadelphie, 27 déc—Arrivé, brick J A Taylor, Sleeper, de la N-Orléans; expédiée, barque Saragossa, Turley, do.
New York, 26 déc—Arrivé, navire Quebec, Ingersoll, de la N-Orléans;—expédiée, barque Condor, Wright, do; 28, expédié, navire J F Woodward, Woodward, do.
Kennebunk, 20 déc—Parti, navire Osborne, Newell, pour la Nile-Orléans; brick Tehuantepec, Brown, do.
Boston, 26 déc—Expédié, navire Cato, Henry, pr la N-Orléans;—27, expédié, navire Compromise, Riley, do.

Graines de Jardinage.

Le soussigné vient de recevoir des pépinières de St. Mangey de Philadelphie, un des plus beaux assortimens de graines de jardinage qui soit encore venu en ce pays.

Aussi:—Un lot d'oignons à fleurs, arrivant de la Hollande.

Graines de jardinage et bulbes assorties pour l'usage des planteurs. Aussi graines pour petits pagnets, à vendre particulière, centaine ou mille, pour les marchands de la campagne. Les jardiniers et marchands pourront se pourvoir à bas prix.

8 janv 57, Gravier.

ASYLE DE LA RUE FOYDRAS.

L'ASSEMBLÉE générale des souscripteurs à la société des orphelines, aura lieu à l'Asyle de la rue Foydras, jeudi 16 courant de midi à deux heures, afin d'élire des directeurs pour l'année courante.

6 janv—10

PERDU—Samedi, entre une et deux heures de l'après-midi, un billet de Banque de $500 de cette ville. Une récompense libérale sera payée à la personne qui le rapportera à

McDOWELL, MILLS & Co.
6 janv 88, rue Gravier.

Trente-sixième Bataillon de la Milice.

Le programme publié par le Colonel de cet arrondissement étant altéré par le Colonel Gouvernement formé des compagnies Centrale, Gardes Fidèles, de la Nouvelle-Orléans et de la Garde Municipale.

Des ordres nouveaux seront donnés MARDI, 7 janvier, au quartier du Soleil, et MERCREDI, 8 janvier au lever du soleil, à midi et le soir, sur les places Washington, du Cirque et de Lafayette.

Les capitaines de navires et des steamers qui se trouveront dans le port sont priés de hisser leurs pavillons depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, pendant toute la journée du 8.

Une procession sera organisée sur la rue du Canal, à 11 heures A. M., sous la direction de colonel C. A. Labuzan, grand marshal.

PROGRAMME DE LA PROCESSION.

Col. C. A. LABUZAN, Grand-Marshal.

ABNER MARSHALL	
John W Price,	Alfred Rousseau,
J C Claudenis,	C M Emerson,
Harmon Denny,	W P Rutherland,
A T Lewis,	O P Watson,
F Conff,	H Forno,
James Phillips,	H W Ogsmad,
George Allen,	John Tyson,
S G Elek,	Jacob Dirmyer,
John Adams,	Ar. Phelps.

Membres du comité d'arrangement.

Ordre de la Procession.

Grand Marshal.
Recorte Militaire.
Aide-Marshal.
Vétérans de 1814 et 1815.
Les vétérans (hommes de couleur) qui ont servi sous les majors Duquin et Lacoste.
Comité d'arrangemens.
Orateur du jour.
Maire et Aldermen de Lafayette.
Conseil-Général.
Maire, Recorders et Aldermen de trois Municipalités.
Membres du Gouverneur de l'Etat et son Etat Major.
Membres du Sénat et de la Chambre des Représentans.
Recteurs de l'Université de la Louisiane.
Faculté de Droit de l'Université de la Louisiane.
Faculté de Médecine de l'Université de la Louisiane.
Surintendant d'Etat pour l'Education publique.
Officiers de l'armée de terre et de la marine des Etats-Unis.
Officiers et soldats de la guerre du Mexique.
Major général John L. Lewis & son état-major.
Officiers de milice.
Secrétaire d'Etat, Trésorier d'Etat.
Auditeur, Ingénieur civil et voyer général.
Consuls étrangers.
Etrangers distingués.
Juges de la Cour Suprême.
Avocat Général et Avocat de District.
Juges des Cours des Etats-Unis.
Avocat de District des Etats-Unis et Marshall des Etats-Unis.
Juges des Cours de District de l'Etat.
Juges de paix et de l'Etat.
Aide-Marshall.
Département des Pompiers avec leurs bannières.
Aide-Marshall.
Directeurs, professeurs et élèves des Ecoles publiques.
Collecteur du Port, Officier naval, le Surveyor de la Douane et le Inaître de Poste.
Le Receiver et le Recorder du Bureau des Terres.
Surintendant et employés de l'Hôtel de la Monnaie.
Conservateur des Hypothèques et Recorder des Aliénations.
Le Clergé.
Membres du Bureau de Santé.
Membres des Sociétés Médicales.
Notaires Publics.
Société de la Tempérance.
AIDE-MARSHALL.
Franc-Maçons—Odd Fellows, Grande Loge et les Loges subordonnées.
Sociétés de Bienfaisance.
Société Hibernienne.
Société de St-Patrick.
Société de St-André.
Société Française.
Société Allemande et Société de Tempérance.
Autres Institutions et Sociétés Incorporées.
Fils de Tempérance.
Capitaine et Gardiens de Port.
Capitaines de navires et de bateaux-à-vapeur.
Etrangers et Citoyens en général.
AIDE-MARSHALL.
Escorte Militaire.

☞ La procession, une fois formée, partira de la place d'Esplanade, longera le côté Nord de la rue de l'Esplanade jusqu'à la rue Moreau, descendra la rue Moreau jusqu'à la rue des Champs-Elysées, prendra le côté Nord de la rue des Champs-Elysées jusqu'à la rue Bourbon, descendra la rue Bourbon jusqu'à la rue du Canal, remontera la rue Canal jusqu'à la rue de l'Esplanade, passera ensuite par la rue Bourbon qu'elle suivra jusqu'à la rue du Canal, remontera la rue du Canal jusqu'à la rue St. Charles, la rue St Charles jusqu'à la rue Julie et la rue Julie jusqu'à la rue du Cimetière, descendra la rue du Cimetière jusqu'à la rue Lafayette, par la rue Lafayette, en traversant le canal, en passant devant la statue de Jackson, en traversant le Place d'Orléans, et en passant devant la statue de Jackson, en traversant le Place d'Orléans, et en passant devant la statue de Jackson, en traversant le Place d'Orléans, et